

Jean-Paul VALLON
Maire de Lamastre
Conseiller Général de l'Ardèche



Didier CERF
Délégué Régional du Comité
Français pour Yad Vashem

Vous prient de bien vouloir assister à la Cérémonie au cours de laquelle **Barnéa HASSID**
Consul Général d'Israël à Marseille, remettra à titre posthume
La Médaille des Justes parmi les Nations

à

Noémie Marie et Emile MANDON

représentés par leurs enfants Jeannine, Marinette et Pierre MANDON

Le Jeudi 22 Août 2013 à 10h30

à la salle "les Chopes du Moulin" - 21, Avenue Vincent d'Indy - Lamastre
un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie.



La Médaille des Justes est décernée par l'institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'Occupation, au péril de leur vie.